

DECLARATION LIMINAIRE

introduction

La Journée mondiale des enseignants est une journée internationale célébrée chaque année, le 5 octobre et ayant pour but de sensibiliser à l'importance et au rôle des enseignants dans le système éducatif tout en examinant la qualité du travail des formateurs de par le monde. Organisée chaque année par l'Internationale de l'Education depuis 1994, elle commémore la signature de la recommandation concernant la condition du personnel enseignant, signée le 5 octobre 1966 par cette organisation et l'OIT ainsi que, depuis plusieurs années, la signature de la recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur, signée le 11 novembre 1997. Parmi les principes édictés par l'UNESCO et OIT en rapport avec la condition du personnel enseignant, on peut retenir:

- L'enseignement devrait être considéré comme une profession dont les membres assurent un service public; cette profession exige des enseignants non seulement des connaissances approfondies et des compétences particulières, acquises et entretenues au prix d'études rigoureuses et continues, mais aussi un sens des responsabilités personnelles et collectives qu'ils assument pour l'éducation et le bien-être des élèves dont ils ont la charge.
- Les conditions de travail des enseignants devraient être de nature à favoriser au maximum l'efficacité de l'enseignement et permettre aux enseignants de se consacrer pleinement à leurs tâches professionnelles.
- Il convient de reconnaître que les organisations d'enseignants peuvent contribuer grandement au progrès de l'éducation et qu'en conséquence elles devraient être associées à l'élaboration de la politique scolaire.

Cette année, la JME marque le 50ème anniversaire de l'adoption de la Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de 1966 et est célébrée sous le thème général « Valorisons les enseignant(e)s, améliorons leur statut professionnel », cette journée est l'occasion de réaffirmer le rôle essentiel des enseignant(e)s dans le progrès

de l'éducation et l'importance de leur contribution au développement de la personnalité humaine et de la société moderne.

Depuis l'entrée du Burkina Faso dans le cycle infernal des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), le système éducatif a amorcé une descente aux enfers qui ne semble pas prêt de prendre fin. Si des progrès quantitatifs liés à l'accès ; qu'on peut apprécier diversement selon les différents niveaux d'enseignement ; ont pu être enregistrés ; des reculs considérables ont été constatés sur les différents plans suivants : qualité de l'enseignement ; insuffisance ou absence d'infrastructures et d'équipements pédagogiques ; suppression de certaines aides (bourses et internats) aux élèves ; recrutement de personnels en situation de précarité et inexistance quasi-totale de formation des enseignants à certains niveaux ; traitements salariaux et moraux extrêmement dévalorisants ; création de nombreuses sources de recettes dans les écoles, établissements et universités publiques ; mauvaise gestion non sanctionnée de ces ressources qui sont les fruits des sacrifices des parents, développement exponentiel de l'enseignement privé qui selon les estimations de la banque mondiale représente plus de 40% des investissements dans le secteur de l'éducation alors que 43% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, etc. Cette situation chaotique est la conséquence du désengagement de l'Etat des secteurs sociaux dont celui de l'éducation, marqué par un budget total pour l'ensemble du secteur éducatif se situant autour de 16%, alors même que les infrastructures physiques, les personnels sont les plus nombreux dans le dispositif matériel et des ressources humaines de l'Etat. En effet, le système éducatif, ce sont des milliers d'écoles, des centaines d'établissements, des dizaines de structures des universités. Ce dispositif animé par plus de la moitié des agents publics accueille des milliers d'enfants préscolarisés, des millions d'écoliers, des centaines de milliers d'élèves du secondaire et des dizaines de milliers d'étudiants. Les 16 % du budget alloués à un secteur aussi étendu sont une négation claire du statut de priorité nationale dont il est pompeusement affublé par la loi d'orientation de l'éducation ainsi que dans les discours officiels.

Ont signé :

FESEB

F-SYNTER

SNEA-B

P.O Y. Séraphin M.C. SOME

Mamadou BARRO

Séma BLEGNE

SNEP

SNESS

SPESS

Bertin TOE

Samuel DEMBELE

Arouna LANKOANDE

SYNAPAGER

SYNATEB

SYNTAS

Windyam ZONGO

François De Salles YAMEOGO

Victor HIEN